

CONDITIONS GENERALES (à valoir à partir du 1^{er} janvier 2010).

1. Règlement

En cas de réservation directe, il vous sera demandé, dès la réservation, de nous renvoyer le contrat Dihan reçu par mail, annoté « lu et approuvé », daté et signé ; ainsi que le règlement de la totalité de votre séjour, afin de bloquer celle-ci de manière définitive.

En cas de règlement par chèques cadeau issus de box / coffret/ site internet partenaires (Smartbox, Wonderbox, Doze- guide des sensations, Dakotabox, Biobox, Vipbox, Tematis, Thematic, Cabanes de France, Morbihan resa...), il vous sera demandé, dès la réservation, de nous renvoyer le contrat Dihan reçu par mail annoté « lu et approuvé », daté et signé ; ainsi qu'un chèque de caution. Ce dernier vous sera rendu en échange de votre billet cadeau papier au moment de votre arrivée.

En cas de bon cadeau DIHAN, il vous sera simplement demandé de prendre connaissance des conditions générales de vente et de nous renvoyer la confirmation de votre réservation signée, annotée « lu et approuvé », datée et signée.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de DIHAN.

Le règlement, sous quelque forme que ce soit, ne sera encaissé qu'au moment de votre arrivée chez nous.

Pour les séjours de plus de 3 jours, ou les groupes, si vous souhaitez recevoir une confirmation e mail de réception de votre courrier et règlement, veuillez nous l'indiquer.

Attention, votre option de réservation peut être levée en cas de retard de réception de votre confirmation (plus d'une semaine entre votre demande de réservation et l'envoi du règlement ou chèque cadeau). La prestation peut alors être remise en vente. Il est dans tous les cas impératif de nous prévenir en cas d'annulation ou de modification de réservation.

Moyen de paiement

Chèque bancaire, espèces ou chèque cadeau – issus de box / coffret/ site internet partenaires.

Attention : nous ne sommes pas équipés d'appareil pour encaisser les règlements par carte bancaire.

Tarifs

Les tarifs figurant sur nos documents d'information sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions règlementaires. Ils s'entendent toutes taxes comprises, y compris celle de séjour.

2. Modification de séjour

Toute modification en terme de dates, de lieu, de durée, de nombre de personnes ou de composition familiale doit être validée par Dihan. Elle pourra faire, le cas échéant, l'objet d'une facturation complémentaire. En cas d'évènements extérieurs indépendants de notre volonté, nous pourrions être amenés à modifier ou annuler votre séjour. Nous vous proposerons alors et selon disponibilités, un séjour équivalent avec dates ou hébergements différents. Si cette offre ne vous satisfait pas, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

Annulation

Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour ou accepterons, selon disponibilités la possibilité d'un report de date. Entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 60% du montant.

Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé **pour quelque raison que ce soit**, ou en cas de non présentation, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à Dihan. Aucun remboursement n'est prévu en cas d'interruption de séjour.

Uniquement pour les cabanes perchées : en cas de météo défavorable: tempête, gel ou orage, et en cas de délai trop court pour un report de date, nous nous réservons le droit de reloger les clients, dans un autre hébergement, selon les disponibilités, sans supplément. Dans ce cas uniquement le client bénéficie d'une remise de 50 % sur un prochain séjour en cabane, selon disponibilités.

Dans le cas d'un refus de monter d'un client (peur, vertige...) un relogement selon disponibilités sera proposé sans supplément, mais aucun remboursement ne sera effectué.

Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R dans les 30 jours qui suivent le séjour et adressée à Dihan.

Litige

En cas de litige, seule la compétence du tribunal d'Auray est reconnue.

3. Déroulement du séjour

Arrivées/départs: Arrivée du 1^{er} octobre au 31 mai à partir de 17h et avant 19 h 00,
Du 1^{er} juin au 31 août à partir de 18 h et avant 19 h 30.
Les départs sont prévus avant 11h (chambres maison) et 12 h (autres hébergements).

Les hôtes sont tenus de respecter ces horaires.

En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de nous prévenir. Toute arrivée ou départ tardif, pour des cas très exceptionnels, ne sera validée que sur demande, avec supplément de 10 € par heure de retard, toute heure entamée étant dûe.

Organisation particulière pour les nuits de noces (à convenir au moment de la réservation).

Nous rappelons que les réservations en juillet et août sont possibles uniquement pour des séjours de 3 nuits ou plus.

Cas particulier Nijal (cabane perchée à 10 mètres)

Attention aucune arrivée de nuit ne sera acceptée.

Nijāl est réservée aux plus de 18 ans et aux personnes ayant une bonne forme physique et n'ayant pas le vertige. Elle est à éviter par les femmes enceintes.

Il vous sera remis un sac à dos comprenant des lampes frontales et des baudriers équipés afin de sécuriser la montée et la descente à l'échelle semie-rigide.

Petit déjeuner

Le petit déjeuner complet est en libre service dans la salle à manger dès 8 H pour les chambres à la maison.

Le petit déjeuner sera livré en panier entre 9 et 10h, au pied de votre cabane (vous pourrez alors le hisser par un système de poulie pour le déguster) ou devant votre yourte ou roulotte.

Sanitaires/lumière/chauffage

Chaque cabane, yourte, roulotte est équipée de toilettes sèches et il sera mis à votre disposition une petite réserve d'eau permettant une toilette sommaire. Des sanitaires (salles de bain et WC) sont mis à votre disposition dans le corps de ferme.

Cabanes,roulotte et yourte Naadam n'ont pas l'électricité : bougies et lampes à dynamo sont fournies.

Par temps froid, un chauffage est à votre disposition – d'octobre à fin mars-.

Préparer son séjour en cabane, en yourte

Prévoir son linge de toilette et des tenues adaptées à un environnement champêtre.

(chemins creux, possiblement boueux en plein hiver, pantalon plutôt que jupe pour le port du baudrier concernant Nijāl)

Prévoir des bagages adaptés et ne pas se charger outre mesure.

Responsabilité :

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont considérés sous l'entière responsabilité des adultes accompagnateurs.

Parking

Des parkings sont prévus pour vos véhicules. Ils sont fléchés dès votre arrivée.

Il est possible de ranger vos vélos sous le hangar. Possibilité de location à Dihan.

Respect des lieux

Il vous est demandé de restituer l'endroit en ordre et dans un état de propreté convenable, et de restituer matériel prêté à l'accueil avant de partir. Veuillez respecter la faune et la flore environnantes.

Si le logement est rendu dans un état dégradé, nous nous réservons le droit de vous facturer un forfait de 50 euros (état des lieux fait sous 48 h). Si du matériel est endommagé, cassé ou perdu nous nous réservons le droit de vous en demander le remboursement.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des chambres et dans les locaux de Dihan. Les barbecues sont interdits sur le site des cabanes.

Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de grande valeur dans les hébergements.

Animaux

Les animaux domestiques ne sont pas admis sauf les chiens d'assistance à la personne.

Cas particulier pour les chevaux, sur réservation :

L'eau sera fournie mais les aliments en sus de l'herbe ne sont pas prévus.

5. Les petits plus de Dihan

Espace détente

Le sauna est ouvert à nos hôtes sur réservation.

Les massages (thaï, shiatsu...) sont possibles sur réservation, si possible dès l'option de la chambre, et sous réserve de disponibilités pendant le séjour.

Tarifs de ces différents services disponibles sur le site Internet ou en nous contactant.

Table d'hôtes

Ouverte à partir d'un certain nombre de convives, pour la convivialité, sous réserve de disponibilités. Uniquement sur réservation. Le repas est pris en commun avec les autres hôtes, autour d'un menu unique.

Organiser son séjour

Des documentations touristiques sont disponibles sur place et nous nous ferons un plaisir de vous conseiller ou de vous orienter vers un office du tourisme proche.

Pour les activités, se reporter à la rubrique « A découvrir » du site Internet

Dihan peut vous proposer de nombreuses activités aux alentours en vous donnant les coordonnées de structures et d'établissements de qualité.

Les règlements se feront directement aux structures et établissements concernés, Dihan n'étant pas une agence de voyages.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer ;

Nous vous souhaitons un TRES BON SEJOUR dans notre beau Morbihan !

L'équipe de DIHAN